Per Gleamer, via Lirepool. Berne, le 4. Décembre 1838.



LE CONSEIL FEDERAL SUISSE

Consul de la Confidération Guisse à Ness-York

Monsiur,

Comme vous le verez par la lettre, d'alie du d'ant l'ent copie ci jointe, le Consul Suisse au Hoar plaint à nous de ce que le Gouvernement de Berne se refuse de rembourser les avances qui ont été failes à de ses resportés ants qui ont émigné d'ans le temps en Amérique pour leur failler le rétour d'ans leur patrie.

Nous avons done cru bevoir demander à ce fouvernement des directions pour votre gouverne d'elle du Consul Guisse au Haire dans les cas qui se présenteront à l'avenir, De rapatriement de reportificants bernois, d'este lettre se fronour positivement et décidément pour que l'omne facilité pas le retour dans leurs fogers aux Bernois d'ans l'indigence, mais qu'on cherche au contraire à

ave une annexe.

les engager à se trier d'affaires en Amérique en leur remettons des subsides de la somme allouie chaque année par le Gouvernement de Berne à la Société suisse de Bienfairame de votre ville.

Veuillez en prendre acte et recevez, Monsieur, l'assurance renouvelie de notre parfaite considération.

where from the government of settle for the second with

Au nom du Conseil fedéral; Le Grésident de la Confédération:

Infunes,

Le Chaniclier de la Confédération:

they,